

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 8 Avril 2021 à 17 H 00**

Le huit Avril deux mille vingt-et-un, à dix-sept heures, les membres composant le Conseil Municipal de SAINTE-COLOMBE (Rhône) se sont réunis à la Verrière des Cordeliers, sous la présidence de Monsieur Marc DELEIGUE, Maire, après avoir été dûment convoqués dans les délais légaux le 2 Avril 2021.

Avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la mairie.

**Présents (Dix-sept) :**

M. Marc DELEIGUE, M. Stéphane ROBERT, Mme Marion CHOFFEL, M. Guy VACHON, Mme Caroline MUSCELLA, M. Pascal DANCETTE, Mme Marie-Thérèse MORAND, M. Jacques REGNIER-VIGOUROUX, M. Yves DELORME, M. Jean-Marc PALLET, Mme Linda LAURO, M. David LESUR, Mme Nadine EUKSUZIAN, M. Jacques PRAT, M. Jean-Pierre MALSERT, Mme Catherine JEANTROUX

**Absents au moment du vote (deux dont deux pouvoirs) :**

Mme Marine MATA donne pouvoir à Mme Marion CHOFFEL  
Mme Corinne CHABORD donne pouvoir Mme Lucie DANCETTE

**Secrétaire de séance : M. Jacques REGNIER-VIGOUROUX**

**4 - Délibération n° 2021.010 : Subventions aux associations et autres organismes au titre de l'année 2021**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant que l'activité de plusieurs associations présentes sur le territoire de Sainte-Colombe, et intervenant dans les domaines sportifs, culturels, éducatifs et sociaux, présente un intérêt certain pour l'animation du territoire communal et la préservation du lien social entre ses habitants,

Considérant l'opportunité d'aider ces associations, dont l'action est largement basée sur le bénévolat, dans la poursuite de leur objet, en leur apportant une aide financière communale proportionnée à leurs besoins et à leurs projets,

Vu le tableau ci-annexé, mentionnant le montant de subventions communales qu'il est proposé de verser à chaque association,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :**

- **APPROUVE** le versement de subventions aux associations suivant le tableau ci-annexé.

*Affichage de  
30 avril 2021*

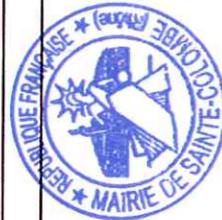


Pour extrait conforme,  
A Sainte-Colombe, le 8 Avril 2021

Le Maire,  
Marc DELEIGUE

## SUBVENTIONS - ASSOCIATIONS 2021

Nom de l'association	Thématique de l'association	Subvention versée en 2020	Proposition de subvention pour 2021
Les Petits Futés	Accueil de loisir sans hébergement	12 200 €	12 200 €
La Valoisienne	Sport à tout âge	1 100 €	1 100 €
CYROCO	Ecole de musique	350 €	350 €
Entente Judo Ste-Colombe / St-Romain	Judo	100 €	100 €
Amicale des Chasseurs	Chasse petit et gros gibier	100 €	100 €
Amicale des Parachutistes de Vienne Ste-Colombe	Anciens parachutistes	300 €	300 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers	Sapeurs-Pompiers	500 €	500 €
Croix Rouge Française - Vienne	Missions d'urgences	100 €	100 €
Sauveteurs Secouristes du Pays Viennois	Missions d'urgences	100 €	100 €
Maison Familiale Rurale de Chaumont (près de Eyzin-Association des Pêcheurs Gère et Rhône	Formation en alternance pour les métiers des fleurs paysagistes... Activités de loisirs de pêche	100 €	100 €
Secours Populaire - Vienne	Aide aux personnes en difficulté	100 €	100 €
Club des Valois	Jeux et rencontre personne âgées	300 €	300 €
FNACA	Anciens combattants	200 €	200 €
Cyclo Club St-Romain / Ste-Colombe	Club amateur de vélo	100 €	100 €
Les Passerelles Internationales	Jumelage avec l'Italie Rudiano	300 €	300 €
Étoiles Jardinoise	Fanfare	300 €	300 €
Les Amis de Vienne	Société d'Histoire Viennoise	150 €	150 €
Association Sauvegarde Rive Droite	Lutte contre la saturation du nœud ferroviaire Lyonnais	50 €	50 €
Association AZOTH	Peinture, Art	200 €	400 €
Canoe Kayak Club de Vienne	Activités de Canoë Kayak	100 €	100 €
AFM Téléthon	Recherche pour guérir les maladies rares	100 €	100 €
Les Restaurants du Cœur Rhône	Aide alimentaire aux personnes en difficulté	100 €	100 €
Secours Catholique Rhône	Aide alimentaire aux personnes en difficulté	100 €	100 €
<b>TOTAL</b>		<b>17 150 €</b>	<b>17 350 €</b>



Le Maire,  
Marc DELEIGUE